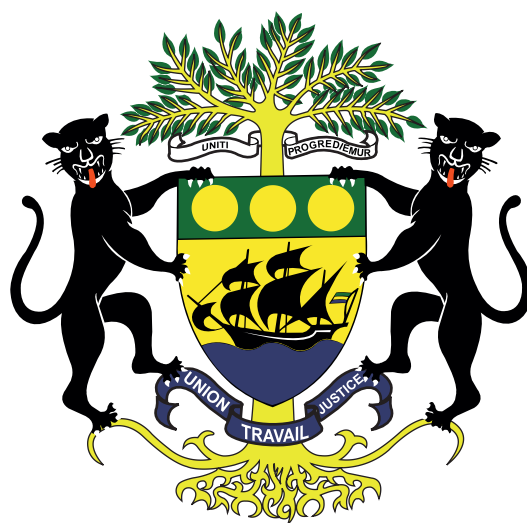


REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION INTERMINISTERIELLE : ENTREPRENEURIAT ET COMMERCE.

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR 2016

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes :

Le bilan stratégique du programme détaille :

- la présentation du programme
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent :

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	1
MISSION ENTREPRENEURIAT ET COMMERCE	4
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	5
PRESENTATION DE LA MISSION	5
AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	7
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	8
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	8
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	9
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	10
PROGRAMME PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT, DE L'ARTISANAT ET DE L'ECONOMIE SOCIALE	11
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	12
PRESENTATION DU PROGRAMME	12
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	14
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	19
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	19
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	21
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	22
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	22
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	22
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	23
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	23
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	23
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	24
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	25
OPERATEUR CHAMBRE DE COMMERCE	25
PROGRAMME PROMOTION DES ECHANGES	26
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	27
PRESENTATION DU PROGRAMME	27
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	29
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	35
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	35
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	36
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	37
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	37
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	38
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	38
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	38
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	39
PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE L'ENTREPRENEURIAT ET DU COMMERCE	40

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	41
PERIMETRE DU PROGRAMME	41
PRESENTATION DES ACTIONS	41
CADRAGE STRATEGIQUE	42
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	42
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	43
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	46
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	46
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU SEIN DU PROGRAMME	47
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	48
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	48
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	48
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	49
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	49
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	49

MISSION ENTREPRENEURIAT ET COMMERCE

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le **Ministre de la Promotion des Investissements Privés, du Commerce, du Tourisme et de l'Industrie**.

La mission est également portée par le **Ministre de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, Charge de l'Entrepreneuriat National**.

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission Entrepreneuriat et Commerce est devenue interministérielle à la faveur du nouveau Gouvernement de la République Gabonaise mise en place au sortir des dernières élections présidentielles du 27 août 2016.

La mission vise la promotion des échanges, le développement des petites et moyennes entreprises, des entreprises artisanales, des coopératives de production et des structures associatives.

A ce titre, elle est chargée de :

- la régulation et l'élaboration des normes en matière de commerce ;
- l'élaboration des mécanismes de promotion des PME ;
- la mise en place des mécanismes favorisant l'éclosion de l'artisanat gabonais ;
- l'appui au regroupement des acteurs de développement local ;
- l'identification et le soutien des populations et des groupes vulnérables.

La mission est segmentée en trois programmes :

- Promotion de l'entrepreneuriat, de l'artisanat et de l'économie sociale ;
- Promotion des échanges ;
- Pilotage et soutien aux politiques de l'entrepreneuriat et du commerce.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Le cadre juridique et institutionnel dans lequel se meut la mission intègre les lois et décrets ci-après :

Au titre des lois :

- la Loi 16/2005 portant promotion des Petites et Moyennes Entreprises, des Petites et Moyennes Industrie du 2006 ;
- la Loi 13/83 du 31 décembre 1983, érigeant l'Agence gabonaise de promotion industrielle et artisanale en Agence nationale de promotion de la petite et moyenne entreprise ;
- l'Ordonnance 10/89 réglementant les activités de commerçants, d'industriels et d'artisans en République Gabonaise.

En ce qui concerne les décrets :

- le Décret n°0331/PR/MPMEAC du 28 février 2013 portant attribution et organisation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Commerce ;
- le Décret n°01404/PR/MPMEA du 6 décembre 2011 portant attributions et organisation de la Direction Générale de l'Economie Sociale.
- le Décret n°1325/PR/MFPRAME du 2 octobre 1991 portant attribution de la fonction de Secrétaire Général de Ministère, ensemble des textes modificatifs subséquents ; le Décret n°258/PR/MCPMEADS du 28 avril 2015 portant réorganisation de la Direction Générale du Commerce ;

PRINCIPALES REFORMES

Les réformes majeures dans la mission entrepreneuriat et commerce sont d'ordre organisationnel, structurel et fonctionnel :

- le regroupement de toutes les Directions Générales au sein d'un même bâtiment ;
- la création des directions centrales au sein des secrétariats généraux du ministère (Direction centrale des affaires juridiques, Direction centrale des archives et de la documentation, Direction centrale de la communication, ...)
- la réorganisation de la Direction Générale de l'Artisanat par l'intégration du développement des services ;

- la réorganisation de la Direction Générale du Commerce ;
- la réorganisation de la Direction Générale des Petites et Moyennes Entreprises ;
- le rattachement de la Direction Générale du Tourisme ;
- le développement du système d'information du ministère.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif Stratégique	Indicateur	2015 Réalisé	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)
OBJECTIF N°1 : avoir suscité la mise en place de 36 groupements locaux générateurs de revenus (GLGR) pour les populations des 18 départements en décrochage et faciliter leur accès au microcrédit d'ici à fin 2017	Nombre de groupements locaux générateurs de revenus créés (a)	5 départements visités	10	0	-10
	Taux d'élaboration du dispositif d'appui PME(b)	20%	100%	50%	-50%
	Nombre de TPE ayant accédé au microcrédit (c)	10	1	0	-1
	Nombre de structures de l'économie sociale ayant accédé au microcrédit (d)	10	1	20	19
	Taux d'élaboration du dispositif d'appui des structures de l'économie sociale(e)	100%	100%	100%	0%
OBJECTIF N°2 : Accroître la contribution des PME-PMI gabonaises de 21 % à 25% dans l'économie Nationale d'ici à fin 2018	Nombre des PME en activité (a)	1 800	50	658	650
	Contribution des PME au PIB (b)	21 %	23 %	0	-23%
OBJECTIF N°3 : Avoir mis en place 1 unité de production et de vente de produits artisanaux dans chaque province ainsi que le village artisanal de Libreville d'ici à fin 2018	Taux d'élaboration des TDR pour la création des nouvelles unités	0%	100%	100%	0%
	Taux d'élaboration des TDR pour la création du village artisanal de Libreville	0%	100%	100%	0%
OBJECTIF N°4 : Etre parvenu à bien connaître les entreprises exportatrices et leurs filières de rattachement d'ici à fin 2017	Nombre d'entreprises enregistrées dans le fichier	89	110	21 (soit 110 cumulés)	-89
	Nombre de fiches synthétiques d'entreprise élaborées	89	110	21 (soit 110 cumulés)	-89
OBJECTIF N°5 : Etre parvenu à recenser les opérateurs du secteur commerce et à délivrer la carte de commerçant et de petit commerce d'ici à fin 2018	Nombre de cartes de commerçant établies et délivrées	3000	8000	8000 (cumulés 2014-2014)	0
	Nombre de petits commerces informels recensés	NA	1000	1000	0
	Nombre de cartes de petits commerces délivrées	NA	NA	NA	0
OBJECTIF N°6 : Avoir instauré un système performant de gestion des Ressources Humaines d'ici à fin 2018	Nombre d'agents formés	75	173	43	-130
	Nombre de programme avec un titre 2 intégralement renseigné	0	3	3	0
	Nombre d'agents dotés d'une fiche de poste	81	100	1300	1200
OBJECTIF N°7 : Etre parvenu à moderniser l'organisation et le fonctionnement du Ministère d'ici à fin 2018	Nombre de revues trimestrielles	3	4	2	-2
	Taux d'élaboration du manuel du manager	N/A	30%	15%	-15%

NA : non applicable

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
N°13.500	Programme Promotion de l'entrepreneuriat, de l'Artisanat et de l'économie sociale	254 993 524	188 139 732	66 853 792	254 993 524	188 139 732	66 853 792
13.500.1	Promotion des PME	76 759 749	61 315 165	15 444 584	76 759 749	61 315 165	15 444 584
13.500.2	Promotion des activités artisanales	91 868 135	48 966 373	42 901 762	91 868 135	48 966 373	42 901 762
13.500.3	Promotion de l'économie sociale	86 365 640	77 858 194	8 507 446	86 365 640	77 858 194	8 507 446
N°13.507	Programme Promotion des échanges	569 259 088	465 021 741	104 237 347	569 259 088	465 021 741	104 237 347
13.507.1	Commerce Intérieur	433 259 088	362 512 241	70 746 847	433 259 088	362 512 241	70 746 847
13.507.2	Commerce Extérieur	136 000 000	102 509 500	33 490 500	136 000 000	102 509 500	33 490 500
N°13.514	Programme Pilotage et soutien aux politiques de l'entrepreneuriat et du Commerce	804 025 684	144 319 377	659 706 307	804 025 684	144 319 377	659 706 307
13.514.1	Pilotage stratégique	34 612 000	46 635 946	-12 023 946	34 612 000	46 635 946	-12 023 946
13.514.2	Coordination administrative	769 413 684	97 683 431	671 730 253	769 413 684	97 683 431	671 730 253
Total pour la mission		1 628 278 296	797 480 850	830 797 446	1 628 278 296	797 480 850	830 797 446

Explication des principaux écarts :

La mission « Entrepreneuriat et Commerce » a reçu, au titre de l'exercice budgétaire 2016, une dotation globale **1 628 278 296 F CFA**. La consommation globale s'élève à **797 480 850 F CFA**, soit un taux d'exécution de **49%**.

L'écart global qui s'élève à **830 797 446 F CFA** se justifie notamment par :

- la non-levée de la réserve obligatoire : **34 549 589 F CFA** ;
- les mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
N°13.500 Programme Promotion de l'entrepreneuriat, de l'Artisanat et de l'économie sociale	254 993 524	188 139 732	66 853 792	254 993 524	188 139 732	66 853 792
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	56 910 000	48 625 000	8 285 000	56 910 000	48 625 000	8 285 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	171 144 034	139 514 732	31 629 302	171 144 034	139 514 732	31 629 302
Titre 4. Dépenses de transfert	26 939 490	0	26 939 490	26 939 490	0	26 939 490
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
N°13.507 Programme Promotion des échanges	569 259 088	465 021 741	104 237 347	569 259 088	465 021 741	104 237 347
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	235 116 000	224 256 350	10 859 650	235 116 000	224 256 350	10 859 650
Titre 3. Dépenses de biens et services	298 143 088	208 365 391	89 777 697	298 143 088	208 365 391	89 777 697
Titre 4. Dépenses de transfert	36 000 000	32 400 000	3 600 000	36 000 000	32 400 000	3 600 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
N°13.514 Programme Pilotage et soutien aux politiques de l'entrepreneuriat et du Commerce	804 025 684	144 319 377	659 706 307	804 025 684	144 319 377	659 706 307
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	708 200 000	54 127 017	654 072 983	708 200 000	54 127 017	654 072 983
Titre 3. Dépenses de biens et services	95 825 684	90 192 360	5 633 324	95 825 684	90 192 360	5 633 324
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Total pour la mission	1 628 278 296	797 480 850	830 797 446	1 628 278 296	797 480 850	830 797 446
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	1 000 226 000	327 008 367	673 217 633	1 000 226 000	327 008 367	673 217 633
Titre 3. Dépenses de biens et services	565 112 806	438 072 483	127 040 323	565 112 806	438 072 483	127 040 323
Titre 4. Dépenses de transfert	62 939 490	32 400 000	30 539 490	62 939 490	32 400 000	30 539 490
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

L'exécution des crédits de la mission répartie entre titre se présente ainsi qu'il suit :

- Titre 2 « dépenses de personnel » : **327 008 367 F CFA** ont été consommés sur la dotation globale de **1 000 226 000 FCFA**, soit un écart de **673 217 633 F CFA** et un taux d'exécution de **32,7%**. Cet écart est lié à la non-exécution de la solde permanente dans les programmes de la mission.
- Titre 3 « dépenses de biens et services » : **438 072 483 F CFA** ont été consommés sur une inscription de **565 112 806 F CFA**, soit un écart de **127 040 323 F CFA** et un taux d'exécution de **77,5%**. Cet écart se justifie non seulement par la non-levée de la réserve de précaution (**28 255 640 F CFA**), mais également par les mesures de régulation budgétaire supplémentaires décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

Titre 4 « dépenses de transfert » : **32 400 000 F CFA** ont été exécutés une dotation globale de **62 939 490 F CFA**, soit un écart de **30 539 490 F CFA** et un taux d'exécution de **51,5%**. L'écart constaté s'explique par la non-levée de la réserve de précaution qui est de **6 293 949 F CFA** ainsi que par le non-paiement des cotisations internationales et des subventions aux coopératives.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements d'AE		
	Transferts	Virements	Annulations
Titre 1			
Titre 2	-673 217 633		
Titre 3			
Titre 4			
Titre 5			
Titre 6			
Total des mouvements d'AE	-673 217 633		

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 1				
Titre 2	-673 217 633			
Titre 3				
Titre 4				
Titre 5				
Titre 6				
Total des mouvements de CP	-673 217 633			

Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

Les transferts de crédits enregistrés dans la mission ont été opérés dans le cadre des ajustements des crédits de la Main d'œuvre Non Permanente (MONP) et de la couverture de la solde permanente .

PROGRAMME PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT, DE L'ARTISANAT ET DE L'ECONOMIE SOCIALE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Promotion de l'entrepreneuriat, de l'artisanat et de l'économie sociale" recouvre les trois thématiques, PME, Artisanat et Economie Sociale, auxquelles s'ajoute celle de la Lutte Contre la Pauvreté.

Il a pour vocation :

- la mise en place de la politique gouvernementale en matière de développement des PME gabonaises sur le plan national et international ;
- l'identification des acteurs de l'économie sociale, l'incitation au regroupement de ces acteurs et le soutien au développement des structures de l'économie sociale ;
- l'appui au développement du secteur artisanal ;
- la conception, la coordination et le suivi des actions de lutte contre la pauvreté.

Le programme regroupe quatre directions générales :

- la Direction Générale des Petites et Moyennes Entreprises ;
- la Direction Générale de l'Economie Sociale ;
- la Direction Générale de l'Artisanat et du Développement des Services ;
- la Direction Générale de la Lutte Contre la Pauvreté.

L'opérateur de l'Etat dans le champ du programme est la Chambre de Commerce.

Le responsable du programme (RPROG) est le Directeur Général de l'Economie Sociale.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Promotion des PME

Cette action, portée par la Direction Générale des PME, recouvre les principales activités suivantes :

- veille dans le secteur des PME (production de statistiques et réalisation d'études ou enquêtes)
- détection des secteurs d'activités porteurs de croissance pour les PME ;
- appui à la création et au développement des PME par le biais de mesures incitatives, fiscales et autres, et au moyen d'actions d'accompagnement ;
- incitation à la diversification du tissu des PME ;
- aide aux PME pour nouer des partenariats à l'international.

ACTION N° 2 : Promotion des activités artisanales

Cette action, portée par la Direction Générale de l'Artisanat et la Direction Générale de la Lutte contre la pauvreté, recouvre les principales activités suivantes :

- veille dans le secteur de l'artisanat (production de statistiques et réalisation d'études ou enquêtes) ;
- appui à la création et au développement des structures artisanales par le biais de mesures incitatives, fiscales et autres, et au moyen d'actions d'accompagnement ;
- création d'unités de production et de commercialisation (villages artisanaux).

ACTION N° 3 : Promotion de l'économie sociale

Cette action, portée par la Direction Générale de l'Economie sociale et la Direction Générale de la Lutte contre la pauvreté, recouvre les principales activités suivantes :

- veille dans le secteur de l'économie sociale (production de statistiques et réalisation d'études ou enquêtes) ;
- appui à la création et au développement des structures de l'économie sociale par le biais de mesures incitatives, fiscales et autres, et au moyen d'actions d'accompagnement ;
- création d'unités de transformation, conservation et de commercialisation.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Parmi les éléments de contexte qui impactent le programme, il faut noter :

- l'existence d'objectifs du millénaire et du développement (OMD), qui engagent le Gabon au plan international ;
- le nombre croissant de créations d'entreprises et d'associations mais aussi la durée de vie souvent très limitée de ces structures ;
- une économie nationale tirée par quelques grandes entreprises, le faible poids des PME-PMI dans la croissance économique ;
- des structures de l'économie sociale qui ont parfois tendance à s'éloigner de leur objet social initial pour rentrer dans des logiques lucratives ;
- un secteur informel qui pèse d'un poids considérable ;
- face aux entreprises, des administrations multiples en charge de l'application de la réglementation et de la fiscalité ;
- l'importance de l'action des grands partenaires au développement (FAO, PNUD, BAD, UE...).

Les autorités politiques attendent de l'action du programme, pour leur part :

- l'émergence d'une classe d'entrepreneurs gabonais ;
- le renforcement et la diversification du tissu de PME-PMI ;
- le développement de la sous-traitance dans les secteurs du Gabon émergent ;
- des opportunités pour les fonctionnaires désireux de se reconvertir dans le secteur privé ;
- des résultats en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte social.

ENJEUX

- Faire des PME-PMI, de l'artisanat et de l'économie sociale des secteurs majeurs de création d'activités, d'emplois et de revenu pour la population
- Contribuer, en étroite collaboration avec d'autres administrations et les partenaires, à l'insertion professionnelle des populations vulnérables et au recul de la pauvreté.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Avoir suscité la mise en place de 36 groupements locaux générateurs de revenus (GLGR) pour les populations des 18 départements en décrochage et faciliter leur accès au microcrédit d'ici à fin 2017

OBJECTIF N°2 : Avoir accru la contribution des PME-PMI gabonaises de 21 % à 25% dans l'économie Nationale d'ici à 2018

OBJECTIF N°3 : Avoir développé les partenariats à l'international pour les PME-PMI, les artisans et les structures de l'économie sociale gabonaises d'ici à fin 2017.

OBJECTIF N°4 : Avoir mis en place 1 unité de production et de vente de produits artisanaux dans chaque province ainsi que le village artisanal de Libreville d'ici à fin 2018.

OBJECTIF N°5 : Avoir suscité la création de 50 emplois dans les secteurs de l'artisanat et de l'économie sociale d'ici à fin 2017

OBJECTIF N°1 : Susciter la mise en place de 125 groupements locaux générateurs de revenus (GLGR) pour les populations des 25 départements en décrochage et faciliter leur accès au microcrédit.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel 1** : le dispositif d'appui à la création des groupements locaux doit être élaboré ;
- **Résultat annuel 2** : 10 GLGR doivent être créés ;
- **Résultat annuel 3** : le dispositif d'accès au microcrédit doit être élaboré ;
- **Résultat annuel 4** : 1 TPE doit accéder au microcrédit ;
- **Résultat annuel 5** : 1 structure de l'économie sociale doit accéder au microcrédit.

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel 1** : le dispositif d'appui à la création des groupements locaux est en cours d'élaboration ;
- **Résultat annuel 2** : aucun GLGR n'a été créé ;
- **Résultat annuel 3** : Le dispositif d'accès au microcrédit est déjà créé depuis 2015 ;
- **Résultat annuel 4** : aucun TPE n'a accédé au microcrédit ;
- **Résultat annuel 5** : 15 structures de l'économie sociale ont accédé au microcrédit.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de groupements locaux générateurs de revenus créés (a)	Nombre	-	5 départements visités	10	0	-10	5	15(cumulés 2015-2018)
Taux d'élaboration du dispositif d'appui PME(b)	%	-	20	100	50	-50	NA	NA
Nombre de TPE ayant accédé au microcrédit (c)	Nombre	-	10	1	0	-1	5	5 (cumulés 2015-2018)
Nombre de structures de l'économie sociale ayant accédé au microcrédit (d)	Nombre	-	10	1	15	+14	5	5 (cumulés 2015-2018)
Taux d'élaboration du dispositif d'appui des structures de l'économie sociale(e)	%	-	100	100	100	100	NA	NA

Sources des données :

(a) *Conseils départementaux, mairies*

(b) *Equipe projet en charge d'élaborer le dispositif d'appui*

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1 : notre ambition consistait à mettre en place un dispositif d'appui à la création des groupements locaux. Ce résultat a été atteint à 50%. Toutefois, certaines actions ont été mises en œuvre, notamment :

- la mise en place de l'équipe-projet ;
- l'actualisation des termes de référence ;
- l'élaboration d'un plan de communication ;
- l'élaboration d'un budget.

Les nombreuses difficultés rencontrées relèvent non seulement de l'organisation du programme, mais aussi du manque de moyens financiers.

Résultat atteint 2 : le programme s'est fixé pour l'année 2016, la création de 10 GLGR dans les 5 départements déjà visités en 2015 et dans les 5 autres départements en décrochage choisis parmi les 36 départements déclarés par le Cabinet MC Kinsey comme étant les plus pauvres du Gabon. Malheureusement, ce résultat n'a pas pu être atteint en raison de la mesure de suspension des missions par le Gouvernement et du choix opéré par le programme en affectant la majorité de ces crédits à l'aménagement d'un espace dédié aux PME.

Résultat atteint 3 : le dispositif d'accès au microcrédit est effectif grâce à la mise en place en 2015, par le Gouvernement, de la Commission d'Attribution des Financements des activités génératrices des revenus pour faciliter l'accès aux microcrédits des coopératives et associations.

Résultat atteint 4 : le processus d'accès d'une TPE au microcrédit n'a pas vraiment connu un début de mise en œuvre par le fait qu'en novembre 2016, le Gouvernement du Gabon représenté par le Ministère de la Promotion des PME, chargé de l'Entrepreneuriat National a signé en Côte d'Ivoire une Convention avec BPI France et d'autres partenaires pour la création d'un Fonds de garantie visant à aider les PME à garantir des emprunts auprès des banques. A ce jour, la contrepartie gabonaise est vivement attendue pour rendre opérationnel ce Fonds.

Résultat atteint 5 : 15 structures dans le domaine de l'économie sociale (5 coopératives, 7 associations et 3 ONG) ont pu bénéficier d'un financement AGR grâce à la mise en place de la Commission d'Attribution des Financements.

Au regard des différents résultats obtenus, l'atteinte de l'objectif qui consiste à Susciter la mise en place de groupements locaux générateurs de revenus (GLGR) pour les populations des départements en décrochage et faciliter leur accès au microcrédit est en bonne voie.

OBJECTIF N°2 : Evaluer la contribution des PME dans l'économie nationale d'ici à 2018.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- 50 PME-PMI gabonaises sont en activité.

Résultat annuel atteint

- 658 PME-PMI gabonaises sont en activité.

Indicateurs de performance :

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre des PME en activité	Nombre	-	1 800	50	658	608	200	1000
Contribution des PME au PIB	%	-	21	23	0	-23	24	25

Source des données : DGPME (Service des Etudes)

Explication du niveau d'atteinte du résultat

Les indicateurs prévoyaient d'une part, l'identification et le recensement de 50 PME en activité ; d'autre part le relèvement de la contribution des PME au PIB de 21% à 23%.

Il a été identifié et recensé au 31 décembre 2016, 658 PME en activité contre une prévision de 50. De plus, un ensemble de stratégies d'actions ont été mise en place pour concourir aux résultats. Il s'agit notamment :

- de la création d'un Espace dénommé « Espace PME », dédié à la formation et à l'encadrement des PME. Ainsi, en 2016 106 opérateurs économiques ont été formés dont 10 PME, 15 artisans et 81 coopératives et associations ;
- de la confection de l'annuaire des PME qui a conduit :
 - au recensement de 1800 PME gabonaises.
 - à l'actualisation du fichier PME ;
 - à la conception et au développement d'un site de référence présentant les PME. Ce site est conçu en collaboration avec les services techniques de l'ANINF. Les travaux sont en cours de finalisation.

- du projet de création du fonds de garantie des PME caractérisé par :
 - un capital fixé à dix (10) milliards de francs CFA ;
 - un MJE capital, assisté par African Guarantee Fund (AGF) et BPI France a été mandaté pour la structuration du fonds ;
 - la signature d'une convention d'assistance technique le 17 novembre 2016 à Abidjan entre l'Etat Gabonais et BPI France.
- du nouveau décret portant code des marchés publics qui favorise la promotion des PME en consacrant :
 - 50% de la commande publique aux PME gabonaises (fonctionnement et investissement) ;
 - une voix délibérative du Ministère des PME au sein de la commission d'appel d'offre ;
 - un visa préalable du Ministère des PME au paiement de tout ordonnance pour contrôler le respect de ces dispositions.
- du projet de loi sur l'entrepreneuriat national consacrant la promotion des champions nationaux ;
- du projet de loi portant statut des opérateurs exerçant dans le secteur informel ;
- du projet de décret portant intégration de l'entrepreneuriat dans l'enseignement secondaire général, technique et professionnel :
 - Les Administrations de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle ont été saisies en vue de mutualiser les compétences et d'harmoniser les points de vues et les méthodes.
 - Une demande d'activation du programme CLE (Comprendre l'Entreprise) a été adressée au Directeur du Bureau Régional de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) à Kinshasa.
- de la conception d'une Plateforme de promotion, d'échanges et de communication des PME, des artisans et des structures de l'économie sociale en ligne, dénommée EPSILON.

Quant au relèvement de la contribution des PME au PIB de 21% à 23%, le résultat est difficile à mesurer du fait de la méconnaissance des PME existantes et de leur contribution à l'assiette fiscale.

Au regard des avancements constatés et les résultats obtenus, nous pouvons dire que l'objectif qui consiste à évaluer la contribution des PME dans l'économie nationale d'ici à 2018, est en bonne voie de réalisation.

OBJECTIF N°3 : Contribuer à la recherche des partenaires locaux et internationaux en faveur des PME, des artisans et des acteurs de l'économie sociale d'ici à fin 2018.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus :

- **Résultat annuel 1** : 1 PME-PMI a participé à des événements internationaux (salons, foires, forums, conférences...)
- **Résultat annuel 2** : 1 artisan a participé à des événements internationaux (salons, foires, forums, conférences...)
- **Résultat annuel 3** : 1 structure de l'économie sociale a participé à des événements internationaux (salons, foires, forums, conférences...)

Résultats annuels atteints :

- **Résultat annuel 1** : 10 PME-PMI ont participé à des événements internationaux (salons, foires, forums, conférences...)
- **Résultat annuel 2** : 25 artisans ont participé à des événements internationaux (salons, foires, forums, conférences...)
- **Résultat annuel 3** : 253 structures de l'économie sociale ont participé à des événements internationaux (salons, foires, forums, conférences...)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre des PME ayant participé à des événements locaux et internationaux (a)	Nombre	-	130	1	10	9	5	300 (cumulé 2015-2018)
Nombre d'artisans ayant participé à des événements internationaux (b)	Nombre	-	50	1	25	24	5	150 (cumulé 2015-2018)
Nombre de structures de l'économie sociale ayant participé à des événements locaux et internationaux (c)	Nombre	-	20	1	253	252	5	300 (cumulé 2015-2018)

Source des données : (a) DGPME (DG), (b) DGART (DG), (c) DGES (DG)

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat atteint 1 : dix (10) PME ont participé à la célébration de la Journée Mondiale de l'Entrepreneuriat ponctuée par l'inauguration de l'Espace PME. Elles ont, par la même occasion reçues les formations dans les domaines de la création d'entreprise, du management et d'emballage des produits .

Résultat atteint 2 : dix (10) artisans ont participé aux manifestations de la Confédération des Artisans des Etats de l'Afrique Centrale (CAPEAC) et 15 autres à la Journée Mondiale de l'Entrepreneuriat ponctuée par l'inauguration de l'Espace PME.

Résultat atteint 3 : le programme a organisé deux (2) événements qui ont vu la participation de 253 associations et coopératives notamment :

- un atelier de réflexion sur la commercialisation en grandes surfaces des produits locaux issus des structures associatives. Au terme de cet atelier, des partenariats ont été signés entre 7 grandes surfaces (Prix-Import, Groupe CECA-GADIS, SAN-GEL, SIPAGEL, SODIGAB, MBOLO), 1 hôtel (Hôtel Radisson Blue) et 100 groupements associatifs (60 associations et 40 coopératives) ;
- une exposition de Noël des produits locaux issus des structures associatives appelée « Noël Made in Gabon », du 19 au 31 décembre 2016. Cette exposition a vu la participation de 72 associations .

Compte tenu de ce qui précède, nous pouvons affirmer que l'atteinte de cet objectif à l'horizon 2018 est en bonne voie.

OBJECTIF N°4 : Avoir mis en place une unité de production et de vente des produits artisanaux dans chaque province ainsi que le village artisanal de Libreville d'ici à fin 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus :

- Résultat annuel 1 : les TDR pour la création des nouvelles unités sont élaborés
- Résultat annuel 2 : les TDR pour la création du village artisanal de Libreville sont élaborés

Résultats annuels atteints :

- Résultat annuel 1 : les TDR pour la création des nouvelles unités ont été élaborés et actualisés.
- Résultat annuel 2 : les TDR pour la création du village artisanal de Libreville ont été élaborés et actualisés.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration des TDR pour la création des nouvelles unités	%	-	0	100	100	0	NA	NA
Taux d'élaboration des TDR pour la création du village artisanal de Libreville	%	-	0	100	100	0	NA	NA

Source des données : DGES (DG)

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Résultats annuels 1 et 2 : les TDR pour la création des nouvelles unités de production et de vente des produits artisanaux et du village artisanal de Libreville ont été élaborés ainsi que les plans d'actions et de communication. Dans le cadre des partenariats Publics-Privés, lancés par le Gouvernement depuis quelques années, le programme a soumis à la partie chinoise de la Commission mixte de coopération entre le Gabon et la République Populaire de Chine, tenue en 2016, le financement des études de faisabilité et la construction du village artisanal de Libreville.

OBJECTIF N°5 : Avoir suscité la création de 50 emplois dans les secteurs de l'Artisanat et de l'Economie Sociale d'ici à fin 2017.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus :

- **Résultat annuel 1 :** 5 nouveaux emplois sont créés dans le secteur Artisanat.
- **Résultat annuel 2 :** 5 nouveaux emplois sont créés dans le secteur Economie sociale.

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel 1 :** 2 nouveaux emplois ont été créés dans le secteur Artisanat
- **Résultat annuel 2 :** 18 nouveaux emplois ont été créés dans le secteur Economie sociale

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de nouveaux emplois créés dans le secteur de l'artisanat	Nombre	-	NA	5	2	-3	20	50 (cumulé 2015-2018)
Nombre de nouveaux emplois ont été créés dans le secteur de l'Economie sociale	Nombre	-	NA	5	18	13	20	50 (cumulé 2015-2018)

Source des données : DGES (DG, Service)

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Résultat annuel 1 : deux (2) nouveaux emplois sur cinq (5) prévus ont été formellement identifiés dans le secteur Artisanat. Il est à signaler que tous les acteurs du secteur ne déclarent pas à l'Administration les emplois créés. Certains préfèrent travailler dans l'informel. Seules deux coopératives ont pu déclarer au programme les emplois dans leurs structures. Il s'agit de :

- la Coopérative des Petits Métiers a recruté 1 secrétaire de direction ;
- la Coopérative des Professionnels des Métiers a recruté 1 secrétaire comptable.

Résultat annuel 2 : 18 nouveaux emplois ont été créés dans le secteur Economie sociale contre 5 prévus par le fait que les administrations de l'Economie Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté ont mis en place des mécanismes tels que :

- des plateformes d'échanges et de promotions pérennes et permanentes (foires) ;
- des réunions organisées par le programme.

Au cours de ces échanges, les coopératives ont mis à la disposition du programme des informations suivantes :

- la coopérative MBETSI a recruté 1 chauffeur ;
- la Coopérative NDIENG a recruté 10 femmes en qualité d'ouvrière ;
- la Coopérative Or Vert a recruté 6 femmes en qualité d'ouvrière ;
- l'ONG Cris des femmes a recruté 1 secrétaire de direction.

Au regard des résultats engrangés, on peut affirmer que cet objectif a une forte probabilité d'atteinte en 2018.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	AE ouvertes en LFR pour 2016	AE engagées en 2016	Ecart	CP ouverts en LFR pour 2016	CP consommés en 2016	Ecart
	(a)	(b)	(a - b)	(c)	(d)	(c) - (d)
13.500.1 : Promotion des PME	76 759 749	61 315 165	15 444 584	76 759 749	61 315 165	15 444 584
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	28 758 000	21 175 000	7 583 000	28 758 000	21 175 000	7 583 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	48 001 749	40 140 165	7 861 584	48 001 749	40 140 165	7 861 584
Titre 4. Dépenses de transferts	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
13.500.2 : Promotion des activités artisanales	91 868 135	48 966 373	42 901 762	91 868 135	48 966 373	42 901 762
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	18 684 000	17 530 000	1 154 000	18 684 000	17 530 000	1 154 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	66 184 135	31 436 373	34 747 762	66 184 135	31 436 373	34 747 762
Titre 4. Dépenses de transferts	7 000 000	0	7 000 000	7 000 000	0	7 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
13.500.3 : Promotion de l'économie sociale	86 365 640	77 858 194	8 507 446	86 365 640	77 858 194	8 507 446
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	9 468 000	9 920 000	-452 000	9 468 000	9 920 000	-452 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	56 958 150	67 938 194	-10 980 044	56 958 150	67 938 194	-10 980 044
Titre 4. Dépenses de transferts	19 939 490	0	19 939 490	19 939 490	0	19 939 490
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Total pour le programme	254 993 524	188 139 732	66 853 792	254 993 524	188 139 732	66 853 792
Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	56 910 000	48 625 000	8 285 000	56 910 000	48 625 000	8 285 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	171 144 034	139 514 732	31 629 302	171 144 034	139 514 732	31 629 302
Titre 4. Dépenses de transferts	26 939 490	0	26 939 490	26 939 490	0	26 939 490
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Sur une dotation budgétaire globale de **254 993 524 FCFA**, le programme "Promotion de l'entrepreneuriat, de l'artisanat et de l'économie sociale" a consommé, en 2016, un montant de crédits de **188 139 732 FCFA**. Le taux d'exécution ressort à **73,78%** et l'écart à **66 853 792 FCFA**. Ce dernier se justifie par la non-levée de la réserve obligatoire (**11251 150 FCFA**) et les mesures de régulation budgétaire supplémentaires décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

Le niveau d'exécution des crédits par titre se répartit comme suit ::

- Titre 2 « dépenses de personnel » : le programme a reçu **56 910 000 FCFA** de crédits. Celui-ci a consommé **48 625 000 F CFA**, soit un taux d'exécution de **85,4 %** et un écart de **8 285 000 FCFA**.
- Titre 3 « dépenses de biens et services » : le programme a reçu **171 144 034 F CFA** de crédits et a consommé **139 514 732 F CFA**, soit un taux d'exécution de **81,5%** et un écart de **31 629 302 F CFA**. Celui-ci se justifie par la non levée de la réserve obligatoire de **8 557 201 F CFA** et par les mesures de régulation budgétaire complémentaires décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.
- Titre 4 « dépenses de transfert » : le programme a reçu **26 939 490 F CFA** de crédits mais ces crédits ont été orientés dans une autre priorité, soit un taux d'exécution de **0%**.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
Promotion de l'économie sociale			+17 945 541	- 17 945 541			
Total des mouvements			+17 945 541	- 17 945 541			0

Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

Le programme " Promotion de l'entrepreneuriat, de l'artisanat et de l'économie sociale" a effectué, au sein de l'action « Promotion de l'économie sociale », une opération de fongibilité du titre 4 vers le titre 3 pour un montant de **17 945 541 FCFA** en vue de la création de « l'Espace PME ».

Virements

Le programme "Promotion de l'entrepreneuriat, de l'artisanat et de l'économie sociale" n'a pas procédé à des opérations de virement de crédits ;

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme 13.500 Promotion de l'Entrepreneuriat, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale	Programme 14.521 Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	-302 000	-302 000
Programme 13.500 Promotion de l'Entrepreneuriat, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale	Programme 23.780 : Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-8 574 000	-8 574 000
Programme 23.780.Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme 13.500 Promotion de l'Entrepreneuriat, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale	Titre 2	+591 000	+591 000
Total des Transferts			-8 285 000	-8 285 000
dont Titre 2			-8 285 000	-8 285 000

Explication des impacts de chaque transfert :

Les transferts de crédits intervenus dans le programme " Promotion de l'entrepreneuriat, de l'artisanat et de l'économie sociale" concernent le titre 2-dépenses de personnel dans le cadre des ajustements des crédits de la main d'œuvre non permanente (MONP) et du regroupement des crédits pour la solde permanente.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	62	58	58	4	56	52	110
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie B	26	29	29	0	72	72	101
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie C	19	19	19	0	0	0	19
Permanents							
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	107	106	106	4	128	124	230
Main d'œuvre non permanente	23	25	25	1	1	0	25
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	130	131	131	5	129	124	255

Explication des évolutions :

Les entrées en catégorie A correspondent à la nomination en Conseil des Ministres de huit (8) responsables en activité au sein du programme et au redéploiement d'agents provenant de la Direction Générale du Commerce (48). Par ailleurs, le programme a recruté 72 agents de catégorie B et un (1) agent de la MONP

Les agents sortis du Programme concernent 4 agents de catégorie A et un (1) agent de la MONP admis à faire valoir ses droits à la retraite.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur : Chambre de Commerce

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Effectifs au 31.12.2016	Ecart entre fin 2015 et fin 2016
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (1)	0	0	1	1
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (2)	28	28	28	0
Total pour l'opérateur CHAMBRE DE COMMERCE	28	28	29	1
Total pour le programme	28	28	29	1

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs de l'Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

En 2016, le Directeur Général de l'opérateur Chambre de Commerce était la seule personne à émarger au budget de l'Etat.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

Actions	Crédits de titre 2 prévus dans la LF 2016		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
13.500.1 : Promotion des PME (MONP)	28 758 000	28 758 000	21 175 000	21 175 000	7 583 000	7 583 000
13.500.2 : Promotion des activités artisanales (MONP)	18 684 000	18 684 000	17 530 000	17 530 000	1 154 000	1 154 000
13.500.3 : Economie sociale et solidaire (MONP)	9 468 000	9 468 000	9 920 000	9 920 000	-452 000	-452 000
Total des crédits de titre 2 consommés	56 910 000	56 910 000	48 625 000	48 625 000	8 285 000	8 285 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les dépenses de personnel intègrent uniquement la Main d'œuvre Non Permanente, la solde permanente étant en gestion centralisée au Ministère en charge du Budget.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
13.500.1 : Promotion des PME	48 001 749	48 001 749	40 140 165	40 140 165	7 861 584	7 861 584
Recensement des PME	9 500 000	9 500 000	1 000 000	1 000 000	8 500 000	8 500 000
Partenariat avec BNP Paris sur le Fonds de garantie des PME	6 720 495	6 720 495	4 620 400	4 620 400	2 100 095	2 100 095
Mise en place de l'espace PME	0	0	20 934 300	20 934 300	-20 934 300	-20 934 300
Veille du secteur des PME	18 399 905	18 399 905	9 500 000	9 500 000	8 899 905	8 899 905
Fonctionnement des services	13381349	13 381 349	4 085 465	4 085 465	9 295 884	9 295 884
13.500.2 : Promotion des activités artisanales	66 184 135	66 184 135	31 436 373	31 436 373	34 747 762	34 747 762
Assemblée Générale de la Conférence des Artisans de l'Afrique Centrale	0	0	15 000 000	15 000 000	-15 000 000	-15 000 000
Mise en place de l'espace PME	0	0	12 693 900	12 693 900	-12 693 900	-12 693 900
Veille dans le secteur de l'artisanat	33 500 000	33 500 000	0	0	33 500 000	33 500 000
Fonctionnement des services	32 684 135	32 684 135	3 742 473	3 742 473	28 941 662	28 941 662
13.500. A3 : Economie sociale et solidaire	56 958 150	56 958 150	67 938 194	67 938 194	-10 980 044	-10 980 044
Mise en place de l'espace PME	0	0	31 424 576	31 424 576	-31 424 576	-31 424 576
Opérationnalisation des PAP	2 847 908	2 847 908	0	0	2 847 908	2 847 908
Fonctionnement des services	28 955 121	28 955 121	14 592 918	14 592 918	14 362 203	14 362 203
Action de lutte contre la pauvreté	25 155 121	25 155 121	21 920 700	21 920 700	3 234 421	3 234 421
Total des crédits de titre 3 consommés	171 144 034	171 144 034	139 514 732	139 514 732	31 629 302	31 629 302

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

L'exécution du titre 3 se présente comme suit :

Action 1 " Promotion des PME " : 40 140 165 FCFA détaillés ainsi qu'il suit :

- Recensement des PME : **1 000 000 FCFA** ;
- Partenariat avec BNP Paris sur le Fonds de garantie des PME : **4 620 400 FCA** ;

- Mise en place de l'espace PME : **20 934 300 FCFA** ;
- Veille du secteur des PME : **9 500 000 FCFA** ;
- Fonctionnement **des services** : **4 085 465 FCFA** ;

Action 2 : "Promotion des activités artisanales " : 31 436 373 FCFA répartis comme suit :

- Assemblée Générale de la Conférence des Artisans de l'Afrique Centrale : **15 000 000 FCFA** ;
- Mise en place de l'espace PME : **12 693 900 FCFA** ;
- Fonctionnement des services : **3 742 473 FCFA** ;

Action 3 : " Economie sociale et solidaire : 67 938 194 FCFA exécutés pour les activités suivantes :

- Mise en place de l'espace PME : **31 424 576 FCFA**
- Fonctionnement des services : **14 592 918 FCFA**
- Action de lutte contre la pauvreté : **21 920 700 FCFA**

Le programme, en fixant comme objectifs d'accroître la contribution des PME-PMI de 21 à 23 % dans l'économie nationale (objectif 2) et de faire de la PME des artisans et les acteurs de l'économie sociale (objectif 3), a mis en place un espace PME qui a été financé par les crédits des trois actions du programme.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 2 prévus dans la LF 2016		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
13.500.2 : Promotion des activités artisanales	7 000 000	7 000 000	0	0	7 000 000	7 000 000
13.500.3 : Promotion de l'Economie sociale et solidaire	19 939 490	19 939 490	0	0	19 939 490	19 939 490
Total des crédits de titre 2 consommés	26 939 490	26 939 490			26 939 490	26 939 490

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Les dépenses de transferts concernaient essentiellement les subventions accordées aux coopératives ci-après :

- Coopérative des producteurs et artisans de la pierre de Mbigou (COOPAM) ;
- Coopérative de la vannerie d'Ebeign ;
- Coopérative de la patate de Lébamba.

Cependant, au regard des mesures prioritaires des 100 jours du Gouvernement, les crédits inscrits ont été orientés vers le projet « Espace PME » dont l'inauguration a eu lieu le 14 décembre 2016 par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR CHAMBRE DE COMMERCE

Présentation de l'opérateur

La Chambre de Commerce est l'opérateur de l'Etat. Elle est sous la tutelle du Ministère du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Développement des Services.

Elle est sous la responsabilité du Directeur Général de la Chambre de Commerce.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programme 13.500 : Promotion de l'entrepreneuriat	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	0	0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	0	0
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	0	0

Source : DGPME

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La Chambre de Commerce n'ayant pas reçu de subvention en 2016, le CAP n'a pas été renseigné.

PROGRAMME PROMOTION DES ECHANGES

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « **Promotion des échanges** » dans la mission ministérielle « **Entrepreneuriat et commerce** » est conduit par le Directeur Général du Commerce.

Les principaux champs d'actions du champ du programme sont :

- la libre circulation et la disponibilité des produits sur l'ensemble du territoire national ;
- l'identification et la levée des obstacles au commerce ;
- la révision, la mise en cohérence et la vulgarisation des textes liés au commerce ;
- la vulgarisation des bonnes pratiques commerciales ;
- la mise en place et la vulgarisation des instruments de régulation du commerce extérieur ;
- l'élaboration et la délivrance de la carte de commerçant ;
- l'encadrement et l'accompagnement du secteur informel ;
- les opérations de création des entreprises.

PRESENTATION DES ACTIONS

Ce programme se décline en deux actions :

Action n°1 : Commerce National

Cette action a pour but de :

- identifier les opérateurs économiques du secteur commerce ;
- identifier les circuits de distribution des produits et marchandises ;
- réviser et vulgariser les textes liés au commerce auprès des commerçants ;
- identifier et favoriser la levée des obstacles non tarifaires au commerce (actions transversales et concertées).

Action n°2 : Commerce International

Cette action a pour but de :

- élaborer et délivrer les instruments de régulation du commerce extérieur ;
- élaborer et suivre les statistiques du commerce extérieur ;
- faciliter les échanges (actions transversales concertées) ;
- collecter, promouvoir, vulgariser les accords commerciaux (actions transversales concertées) ;
- vulgariser via internet le cadre juridique et réglementaire lié au commerce.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

De l'état des lieux et du diagnostic de la situation, ressortent les idées fortes suivantes sur le plan des échanges internationaux :

- le Gabon a pris des engagements internationaux devant faciliter ses échanges commerciaux mais il doit pour cela adapter en conséquence sa réglementation nationale ;
- le Gabon a signé beaucoup d'accords commerciaux internationaux mais n'a pas de suivi de ce qu'ils lui ont apporté sur le plan de l'exportation de ses produits ;
- les échanges commerciaux transfrontaliers restent modestes et peuvent être développés ;
- les entreprises créées sont le plus souvent des structures individuelles ou de très petites tailles moins enclines à la conquête de marchés extérieurs et peu préparées à affronter la concurrence sur les marchés sous régionaux et internationaux.

L'objectif global du programme « Promotion des Echanges » consiste à favoriser les échanges commerciaux en rendant le cadre juridique et réglementaire commercial plus lisible et plus attrayant pour les acteurs économiques et en facilitant les formalités en ce qui concerne les opérations commerciales.

Cet objectif découle du PSGE qui fixe clairement comme objectifs de bâtir un cadre général des affaires de classe internationale et de favoriser l'émergence d'un secteur privé local dynamique et inséré dans les réseaux d'échanges mondiaux.

ENJEUX

Les principaux enjeux du programme " Promotion des échanges" sont :

- mieux connaître les opérateurs du secteur du commerce ;
- permettre au Gabon de tirer pleinement parti des accords de coopération signés ;
- faciliter les échanges domestiques avec l'extérieur ;
- promouvoir l'activité commerciale.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Parvenir à élaborer un nouveau projet de code de commerce prenant en compte les engagements internationaux d'ici à 2018 ;

OBJECTIF N°2 : Parvenir à promouvoir les échanges commerciaux avec les pays de la CEMAC d'ici à 2018 ;

OBJECTIF N°3 : Parvenir à bien connaître les entreprises exportatrices et leurs filières de rattachement d'ici à 2018 ;

OBJECTIF N°4 : Parvenir à démanteler les entraves à la promotion des échanges d'ici à 2018 ;

OBJECTIF N°5 : Parvenir à élaborer la nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales d'ici à 2018 ;

OBJECTIF N°6 : Parvenir à tirer pleinement profit des avantages offerts par le programme AGOA d'ici à 2018 ;

OBJECTIF N°7 : Parvenir à promouvoir le commerce des services d'ici à 2018 ;

OBJECTIF N°8 : Etre parvenu à recenser les opérateurs du secteur commerce et à délivrer la carte de commerçant et de petit commerce d'ici à 2018.

OBJECTIF N°1 : Parvenir à élaborer un nouveau projet de code de commerce en prenant en compte les engagements internationaux d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu :

- 37,5% du code de commerce est réalisé

Résultat annuel atteint

- 15% du code de commerce a été réalisé

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du nouveau code de commerce	%	25	12,5	37,5	15	-22,5	47,5	100 (2018)

Source des données : DGC

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Au 31 décembre 2016, le nouveau code de commerce n'a été élaboré qu'à hauteur de 15%. En effet, les actions suivantes ont été menées :

- la mise en place de l'équipe-projet ;
- l'élaboration des termes de référence ;
- la rédaction des projets de textes réglementaires ;
- l'examen des 30 recommandations issues de la première phase de 2008.

Les nombreuses difficultés rencontrées relèvent non seulement des lenteurs administratives, mais également du manque de financements conséquents.

Toutefois, les termes de référence ont été transmis à la Banque Mondiale, partenaire financier du projet dans le cadre de sa politique d'appui aux réformes institutionnelles. Cet objectif, au regard du résultat obtenu sera atteint en 2018

OBJECTIF N°2 : parvenir à promouvoir les échanges commerciaux avec les pays de la CEMAC d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- 5 stratégies d'actions sont élaborées : Cameroun, Guinée Equatoriale, Tchad, Congo et la RCA

Résultat annuel atteint

- 3 stratégies d'actions ont été élaborées.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de stratégies d'action élaboré	Nombre	-	0	5	3	-2	2	6
Taux moyen de mise en œuvre des programmes d'action annuels bilatéraux	%	-	NA	80	13	-67	20	100
Volume des échanges commerciaux Gabon-CEMAC	F CFA	-	NC	NC	NC	NC	80	100 (2018)

Source des données : DGC, DGDDI, MA E

Explication du niveau d'atteinte du résultat

Bien que le résultat n'ait pas été atteint, quelques actions correspondant à **13%** de mise en œuvre des programmes d'action annuels bilatéraux sur les 80% prévus ont été réalisées, à savoir :

- une note explicative rédigée et transmise à la tutelle en vue de la désignation des membres de la commission interministérielle ;
- des démarches effectuées auprès du Ministère des Affaires Etrangères pour mise à disposition des points de coopération entre le Gabon et les autres pays de la CEMAC ;
- une correspondance adressée à la Direction Générale des Douanes pour la collecte des données statistiques de l'exercice 2016 (données disponibles janvier à octobre 2016) ;
- une mise à jour des balances commerciales (données disponibles janvier à octobre 2016) ;
- deux (2) réunions techniques organisées sur les négociations des Accords de Partenariats Economiques CEMAC-UE ;
- une sensibilisation sur les outils de régulation ;
- un atelier régional organisé conjointement avec l'OMC sur les simulations de négociation commerciale au Gabon ;
- une révision des textes sur la commercialisation et l'exportation de la ferraille ;
- une participation effective aux travaux relatifs au commerce, management et investissement en Chine ;
- une participation effective aux travaux relatifs à la Promotion du Commerce Intra Régional du moyen des technologies de l'informatique et de la commission en Afrique centrale au Cameroun ;
- une participation à l'atelier régional sur les négociations de politiques commerciales en Côte d'Ivoire ;
- une participation effective à l'atelier sur les obstacles techniques au commerce au Gabon ;
- une participation effective aux travaux relatifs au Commerce Electronique et à la Propriété intellectuelle en Egypte ;
- une participation au cours sur la politique Commerciale Internationale pour le Développement au Sénégal ;
- une participation à l'atelier sur la révision du règlement CEMAC au Cameroun ;
- une participation à l'atelier du comité de pilotage sur l'harmonisation des réglementations des Communautés Economiques Régionales CEEAC-CEMAC au Cameroun ;
- des activités de promotion commerciale (Foire égyptienne, Foire Internationale des Richesses et de la Beauté Africaine(FIRBA) et foire commerciale de Guinée organisées.

Cet objectif, au regard du résultat, est en bonne voie et peut être atteint en 2018.

OBJECTIF N° 3 : Parvenir à bien connaître les entreprises exportatrices et leurs filières de rattachement d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus :

- **Résultat annuel 1** : 21 entreprises exportatrices sont enregistrées dans ce fichier ;
- **Résultat annuel 2** : 21 entreprises exportatrices font l'objet d'une fiche de présentation synthétique.

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel 1** : 21 entreprises exportatrices sont enregistrées dans ce fichier ;
- **Résultat annuel 2** : 21 entreprises exportatrices font l'objet d'une fiche de présentation synthétique.

Indicateurs de performance :

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'entreprises enregistrées dans le fichier	Nombre	-	89	21	110 cumulé	0	20	150 (2018)
Nombre de fiches synthétiques d'entreprise élaborées	Nombre	-	89	21	110 cumulé	0	20	150 (2018)

Source des données : DGC, DGDDI, SIMPEX, CGC

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Résultats annuels 1 et 2 : l'enregistrement de 21 entreprises exportatrices dans le fichier est effectif. De même 21 entreprises exportatrices font l'objet d'une fiche de présentation synthétique.

OBJECTIF N° 4 : Parvenir à démanteler les entraves à la promotion des échanges d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat annuel attendu :

- 2 entraves sont levées.

Résultat annuel atteint :

- 3 entraves ont été levées.

Indicateurs de performance :

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'entraves levées	Nombre	NA	0	2	3	1	3	5 (2016-2018)

Sources des données : Direction du Commerce Extérieur, Conseil des Ministres du Jeudi 2 Juin 2016.

Explication du niveau d'atteinte du résultat

Malgré les lenteurs administratives liées à la convocation des membres de la commission, trois (3) entraves ont été levées contre les deux (2) fixées comme cible. Les actions menées sont les suivantes :

- Note explicative à la tutelle pour la mise en place du Comité National sur la Facilitation des échanges ;
- Désignation des points focaux sectoriels ;
- Collecte des documents de travail ;
- Examen de l'étude de la CNUCED et du PROGACOM sur l'inventaire des mesures tarifaires et non tarifaires ;
- Participation effective aux forums de négociation sur la mise en place de la Zone de Libre –Echange Continentale en Ethiopie.

En dépit des difficultés ci-dessus énoncées, les travaux de la commission interministérielle de lutte contre la vie chère ont abouti à la levée de trois entraves, mesure prise au cours du conseil des Ministres du 02 juin 2016.

Au regard du résultat obtenu, nous pouvons dire que cet objectif pluriannuel est en bonne voie de réalisation.

OBJECTIF N° 5 : Parvenir à élaborer la nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus :

- **Résultat annuel 1** : 100% du cadre juridique et réglementaire pour l'élaboration de la nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales sont réalisés ;
- **Résultat annuel 2** : 25% de la nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales sont élaborés.

Résultats annuels atteints :

- **Résultat annuel 1** : 90% du cadre juridique et réglementaire pour l'élaboration de la nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales sont réalisés ;
- **Résultat annuel 2** : 15% de la nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales sont élaborés.

Indicateurs de performance :

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Préviation PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Préviation)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'élaboration du cadre juridique et réglementaire pour la nouvelle nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales	%	NA	30	100	90	-10	10% (cumulé 2016-2017)	100% (cumulé 2015-2018)
Taux d'avancement de l'élaboration de la nouvelle nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales	%	NA	NA	25	15	-10	35% (cumulé 2016-2017)	100% (cumulé 2015-2018)

Source des données : DGC

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Résultat annuel 1 : les 90% du cadre juridique et réglementaire pour l'élaboration de la nomenclature des activités commerciales, industrielles et artisanales sont réalisés. Les 10 % restants constituent la phase de signature du projet de texte réglementaire par les autorités.

Résultat annuel 2 : les actions menées pour l'élaboration de la nouvelle nomenclature sont estimées à 15% de réalisation. Les difficultés rencontrées sont d'ordre financier.

Au vu des résultats obtenus à ce jour, nous pouvons affirmer que cet objectif pluriannuel est en bonne voie de réalisation.

OBJECTIF N° 6 : Parvenir à tirer pleinement profit des avantages offerts par le programme AGOA d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus :

- Résultat annuel 1 : La valeur des exportations dans le cadre de la loi AGOA est de 1 Milliard F CFA (hors pétrole et bois) ;
- Résultat annuel 2 : 25% du Centre National de Ressources AGOA est mis en place.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel 1 : Aucune valeur des exportations dans le cadre de l'accord AGOA n'a été enregistrée en 2016 ;
- Résultat annuel 2 : 25% du Centre National de Ressources AGOA sont effectivement mis en place.

Indicateurs de performance :

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Préviation PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Préviation)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Volume des exportations dans le cadre AGOA	F CFA	-	274 M	1 Mds	0	-1Md	1,5 Md	2 Mds (2018)
Taux d'avancement de la mise en place du Centre National de Ressources AGOA	%	-	NA	25	25	0	0	100

Source des données : DGC, CONAGOA.

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Résultat 1 : le programme s'est fixé comme résultat d'atteindre une valeur des exportations dans le cadre de la loi AGOA, d'un (1) milliard de F CFA (hors pétrole et bois). Malheureusement, ce résultat n'a pas été atteint. Cela s'explique par l'absence des exportations dans le cadre de la loi AGOA.

Résultat 2 : le Centre National des Ressources AGOA dont les travaux avaient été prévus à 25% en 2016, a été complètement mise en place. Les actions ci-après ont contribué à l'atteinte de ce résultat :

- désignation des agents affectés au Centre de Ressources AGOA (CERAG) ;
- opérationnalisation effective du CERAG ;
- participation effective à l'atelier sur les Obstacles Techniques au Commerce(OTC) au Gabon ;
- élaboration du plan d'action exercice 2017.

Au regard des réalisations obtenues à ce jour, nous ne pouvons dire que cet objectif pluriannuel est en bonne voie.

OBJECTIF N° 7 : Parvenir à promouvoir le commerce des services d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu :

- 25% de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) de l'OMC sont vulgarisés.

Résultat annuel atteint :

- 7% de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) de l'OMC ont été réalisés.

Indicateurs de performance :

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
taux d'avancement du processus de vulgarisation de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS)	%	-	NA	25	7	-18	43(cumulé 2016-2017)	100 (cumulé 2016-2018)

Source des données : DGC, OMC

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

La vulgarisation de l'AGCS qui avait été prévue à 25% en 2016, ne l'a été qu'à hauteur de 7%, d'où le report de 18% sur les prévisions 2017.

Le manque d'équipements (ordinateurs, connexion internet, vidéo projecteur etc.) au Centre de Référence de l'OMC à ce jour freine la réalisation de cet objectif. Cependant les actions ci-après ont été réalisées dans le cadre du processus de vulgarisation :

- mise en place du Comité interne de pilotage ;
- collecte de données ;
- examen du contenu de l'Accord Général sur le Commerce des Services ;
- participation effective aux travaux relatifs à la Promotion du Commerce Intra Régional du moyen des technologies de l'informatique et de la commission en Afrique centrale au Cameroun ;
- participation effective aux travaux relatifs au Commerce Electronique et à la Propriété intellectuelle en Egypte ;
- participation effective aux travaux relatifs au commerce et management en Chine.

OBJECTIF N° 8 : Etre parvenu à recenser les opérateurs du secteur commerce et à délivrer la carte de commerçant et de petit commerce d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus :

- **Résultat annuel 1** : 4 000 cartes de commerçants établies et délivrées ;
- **Résultat annuel 2** : 3000 petits commerces recensés ;
- **Résultat annuel 3** : 3000 cartes de petits commerces établies et délivrées.

Résultats annuels atteints :

- **Résultat annuel 1** : aucune carte de commerçants établie ;
- **Résultat annuel 2** : aucun petit commerce recensé ;
- **Résultat annuel 3** : aucune carte de petit commerce établie.

Indicateurs de performance :

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de cartes de commerçant établies et délivrées	Nombre	3000	8000	4000	0	-4000	N/A	N/A
Nombre de petits commerces informels recensés	Nombre	NA	1000	3000	0	-3000	N/A	N/A
Nombre de cartes de petits commerces délivrées	Nombre	NA	NA	3000	0	-3000	N/A	N/A

Source des données : DGC, directions provinciales du commerce

Explication du niveau d'atteinte des résultats 1, 2 et 3

L'objectif d'établir et de délivrer 4 000 cartes de commerçants, de recenser 3000 petits commerces et enfin de délivrer 3000 cartes de petits commerce n'a pu être atteint suite à la mesure de suspension décidée par la tutelle. En conséquence, il a été retiré du PAP 2017 et reste en attente de nouvelles instructions.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Au autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
N°13.507.1 Commerce intérieur	433 259 088	362 512 241	70 746 847	433 259 088	362 512 241	70 746 847
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	235 116 000	224 256 350	10 859 650	235 116 000	224 256 350	10 859 650
Titre 3. Dépenses de biens et services	198 143 088	138 255 891	59 887 197	198 143 088	138 255 891	59 887 197
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
N°13.507.2 Commerce extérieur	136 000 000	102 509 500	33 490 500	136 000 000	102 509 500	33 490 500
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	100 000 000	70 109 500	29 890 500	100 000 000	70 109 500	29 890 500
Titre 4. Dépenses de transfert	36 000 000	32 400 000	3 600 000	36 000 000	32 400 000	3 600 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Total pour le programme	569 259 088	465 021 741	104 237 347	569 259 088	465 021 741	104 237 347
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	235 116 000	224 256 350	10 859 650	235 116 000	224 256 350	10 859 650
Titre 3. Dépenses de biens et services	298 143 088	208 365 391	89 777 697	298 143 088	208 365 391	89 777 697
Titre 4. Dépenses de transfert	36 000 000	32 400 000	3 600 000	36 000 000	32 400 000	3 600 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Les crédits du programme « Promotion des échanges », pour l'exercice 2016, s'élèvent à **569 259 088 F CFA**, pour une consommation de **465 021 741 F CFA**. Le taux d'exécution s'établit à **81,7 %** et l'écart à **104 237 347 F CFA**. Ce dernier est imputable :

- à la non-levée de la réserve obligatoire évaluée à **18 507 154 F CFA** ;
- aux mesures de régulation budgétaire supplémentaires décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

Le niveau d'exécution des crédits par titre est décliné ainsi qu'il suit :

- Titre 2 « dépenses de personnel » : **224 256 350 F CFA** consommés sur une dotation de **235 116 000 F CFA**, soit un taux d'exécution de 95% et un écart de **10 859 650 F CFA**. Cet écart est lié au départ en retraite des agents de la MONP.
- Titre 3 « dépenses de biens et services » : **208 365 391 F CFA** exécutés sur une inscription de **298 143 088 F CFA**, soit un taux d'exécution de **70%** et un écart de **89 777 697 F CFA**. Ce dernier se justifie par la non levée de la réserve obligatoire (**14 907 154 F CFA**) et par les mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

- Titre 4 « dépenses de transfert » : **32 400 000 F CFA** ordonnancés contre un montant de **36 000 000 F CFA** inscrit dans la loi de finances, soit un taux d'exécution de **90%** et un écart de **3 600 000 F CFA** dû exclusivement à la non-levée de la réserve obligatoire qui est de **10%**.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Le programme « Promotion des échanges » n'a pas procédé à des opérations de fongibilité.

Virements

Le programme « Promotion des échanges » n'a pas procédé à des opérations de virement de crédits.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme 13.507 : Promotion des échanges	Programme 14.521 Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	-1 803 650	-1 803 650
Programme 13.507 : Promotion des échanges	Programme 23.780.Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-13 442 000	-13 442 000
Programme 23.780.Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme 13.507 : Promotion des échanges	Titre 2	+4 386 000	+4 386 000
Total des Transferts			-10 859 650	-10 859 650
dont Titre 2			-10 859 650	-10 859 650

Explication des impacts de chaque transfert :

Le programme " Promotion des échanges "a transféré des crédits du titre 2 vers les programmes " Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources " et " Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles " dans le cadre des ajustements des crédits de la main d'œuvre non permanente (MONP) et du regroupement des crédits pour la couverture de la solde permanente.

Annulations

Les crédits disponibles dans le programme " Promotion des échanges " ont été proposés en annulation.

Reports

Il n'y a pas eu des reports de crédits pour le programme " Promotion des échanges ".

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A	110	141	144	1	4	3	147
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie B	204	258	258	1	1	0	258
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie C	102	107	106	1	0	1	105
Permanents							
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	416	506	508	3	5	2	510
Main d'œuvre non permanente	85	94	93	2	1	-1	92
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	502	600	601	5	6	1	602

Explication des évolutions :

Les recrutements prévus n'ont pu être effectifs en raison de la suspension des recrutements par l'administration de la Fonction Publique. Les six (6) entrées enregistrées dans le programme « Promotion des Echanges » relèvent de la régularisation de la situation administrative des agents.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
Masse salariale des emplois de l'administration	235 116 000	235 116 000	224 256 350	224 256 350	10 859 650	10 859 650
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	-	-	-	-	-	-
Total des crédits de titre 2	235 116 000	235 116 000	224 256 350	224 256 350	10 859 650	10 859 650

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les dépenses de personnel portent exclusivement sur la main d'œuvre non permanente (MONP).

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

ACTIONS	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
13.507.1- Commerce National	198 143 088	198 143 088	138 255 891	138 255 891	59 887 197	59 887 197
Opération de surveillance des marchés	79 204 952	79 204 952	40 000 000	40 000 000	39 204 952	39 204 952
Sensibilisation sur les outils de régulation	23 674 485	23 674 485	20 000 800	20 000 800	3 673 685	3 673 685
Mise en œuvre du PAP	40 793 963	40 793 963	38 000 000	38 000 000	2 793 963	2 793 963
Fonctionnement des services	54 469 688	54 469 688	40 255 091	40 255 091	14 214 597	14 214 597
13.507.2 Commerce International	100 000 000	100 000 000	70 109 500	70 109 500	29 890 500	29 890 500
Organisation des activités de promotion commerciale	14 360 000	14 360 000	15 000 000	15 000 000	-640 000	-640 000
Les négociations des Accords de Partenariats Economiques CEMAC-UE	45 000 000	45 000 000	25 000 000	25 000 000	20 000 000	20 000 000
Fonctionnement des services	40 640 000	40 640 000	30 109 500	30 109 500	10 530 500	10 530 500
Total des crédits de titre 3	298 143 088	298 143 088	208 365 391	208 365 391	89 777 697	89 777 697

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

L'exécution du titre 3 se répartit entre les actions du programme ainsi qu'il suit :

Action 1 : Commerce national : 138 255 891 FCFA

Les crédits exécutés sont destinés à :

- l'opération de surveillance des marchés : **40 000 000 FCFA**
- la sensibilisation sur les outils de régulation : **20 000 800 FCFA**
- la mise en œuvre du PAP : **38 000 000 FCFA**
- au fonctionnement des services : **40 255 091 FCFA**

Action 2 : commerce international : 70 109 500 FCFA

Les crédits exécutés sont consacrés à :

- à l'organisation des activités de promotion commerciale : **15 000 000 FCFA** ;
- aux négociations des Accords de Partenariats Economiques CEMAC-UE : **25 000 000 FCFA** ;
- au fonctionnement des services : **30 109 500 FCFA**.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
13.507.2 Commerce International	36 000 000	36 000 000	32 400 000	32 400 000	3 600 000	3 600 000
Total des crédits de titre 4	36 000 000	36 000 000	32 400 000	32 400 000	3 600 000	3 600 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Les crédits du titre 4 sont exclusivement consacrés au paiement de la cotisation internationale à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) dont le montant annuel est fixé à 36 000 000 F CFA. L'écart de **3 600 000 F CFA** correspond au montant de la réserve obligatoire non-levée.

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE L'ENTREPRENEURIAT ET DU COMMERCE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « Pilotage et soutien aux politiques de l'entrepreneuriat et du commerce » avait, en 2016, pour principales missions : la définition des orientations stratégiques, la coordination technique et l'administration générale des services du Ministère de la promotion des Petites et Moyennes Entreprises, chargé de l'entrepreneuriat national. Il vient en appui des programmes promotion de l'entrepreneuriat, de l'artisanat et de l'économie sociale, programme de politiques publiques de la mission.

Le programme pilotage et soutien aux politiques de l'entrepreneuriat et du commerce est administré par le Secrétaire Général du Ministère des PME/PMI, est subdivisé en deux actions :

- Pilotage de la stratégie ministérielle ;
- Coordination administrative.

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme se compose de 2 actions :

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

Cette action repose sur :

- la conception de la stratégie ministérielle en matière de l'entrepreneuriat et du commerce ;
- l'anticipation des évolutions en matière de politique et de développement des PME, des artisans et des acteurs de l'économie sociale et de lutte contre la pauvreté ;
- l'application du contrôle de la performance du département.

Le pilotage de la stratégie ministérielle est mis en œuvre par :

- le cabinet du Ministre ;
- l'Inspection générale des services du ministère.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

L'action **Coordination administrative** est portée par le Secrétaire Général du Ministère. Cette action consiste en :

- la coordination de la politique de gestion des ressources humaines, du patrimoine du Ministère, des systèmes d'information, des affaires juridiques, de la communication, de la documentation et des archives ;
- l'orientation, la supervision et la coordination de l'action des programmes sectoriels ;
- l'appui des programmes de politique publique à travers les fonctions soutien.

La mise en œuvre est assurée par :

- le Secrétariat Général ;
- les fonctions supports rattachées au Secrétariat Général.

Les fonctions supports sont portées par des directions centrales (Affaires Financières, Communication, Ressources Humaines, Documentation et Archivage, Système d'Information, Statistiques et Etudes, Affaires Juridiques).

Les directions opérationnelles pour l'heure sont :

- la Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF) qui comprend quatre services pour la gestion de l'information financière, de la commande publique et du patrimoine du ministère ;
- la Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH) avec cinq services pour assurer la gestion et le suivi des carrières des agents ;
- la Direction Centrale des Systèmes d'Information (DCSI) contient trois services utiles pour accomplir ses missions.

CADRAGE STRATEGIQUE

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le programme soutien englobe un ensemble des fonctions transversales qui sont déjà listées dans le PAP 2016.

ENJEUX

- Enjeu 1 : coordonner et veiller au travail en synergie des programmes de la mission.
- Enjeu 2 : assurer une meilleure assistance et conseil aux sectoriels dans l'accomplissement de leur mission

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Développer un système performant de gestion des Ressources Humaines d'ici à fin 2018.

OBJECTIF N°2 : Définir et mettre en œuvre un système efficace de pilotage et de management de la Mission d'ici à fin 2019.

OBJECTIF N°3 : Moderniser l'organisation et le fonctionnement du Ministère d'ici à fin 2019

OBJECTIF N°4 : Etre parvenu à définir et à mettre en œuvre un plan de communication ministériel interne et externe d'ici à fin 2017

OBJECTIF N°1 : Développer un système performant de gestion des Ressources Humaines d'ici à fin 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus :

- **Résultat annuel 1** : 100 agents du ministère ont bénéficié d'une action de formation dont 30 au profit du programme pilotage et soutien, 30 pour le programme promotion de l'entrepreneuriat et 40 au bénéfice du programme promotion des échanges ;
- **Résultat annuel 2** : 100 agents du ministère sont dotés d'une fiche de poste ;
- **Résultat annuel 3** : le titre 2 de 3 programmes du ministère est intégralement renseigné.

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel 1** : 43 agents du ministère ont bénéficié d'une action de formation ;
- **Résultat annuel 2** : 1300 agents du ministère ont été dotés d'une fiche de poste ;
- **Résultat annuel 3** : le titre 2 des trois (3) programmes du ministère est renseigné

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'agents formés	Nombre	-	75	100	43	-57	20	500(cumulé 2018)
Nombre de programmes avec un titre 2 intégralement renseigné	Nombre	-	0	3	3	0	3	4 (2018)
Nombre d'agents dotés d'une fiche de poste	Nombre	-	81	100	1300	+1200	200	700 (cumulé 2018)

Source des données : Direction Centrale des Ressources Humaines.

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Résultat annuel 1 : 43 agents sur 100 prévus ont bénéficié d'une formation en termes de renforcement des capacités à l'ENA, l'EPCA, l'IST et l'ANFPP. Les effectifs sont répartis par hiérarchie ainsi qu'il suit :

- Un (1) agent de hiérarchie A1
- Vingt-trois (23) agents de hiérarchie A2.
- Onze (11) agents de hiérarchie B1.
- Huit (8) agents de hiérarchie B2.

Résultat annuel 2 : 1300 fiches de poste ont été renseignées à ce jour contre une prévision de 100 grâce à une meilleure organisation de l'administration du programme.

Résultat annuel 3 : une opération d'identification des agents de la mission a été effectuée. Les fichiers des personnels des trois (3) programmes transmis à la Direction de la solde ont permis de collecter des données. Il reste à répartir les statistiques des deux (2) programmes « pilotage et soutien ».

Cette opération a entraîné la mise sur bon de caisse de 37 agents absents de leur poste depuis au moins un mois. A ce jour, 27 agents ont déjà leur situation régularisée.

OBJECTIF N°2 : Définir et à mettre en œuvre un système efficace de pilotage et de management de la Mission d'ici à fin 2019

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus :

- **Résultat annuel 1** : 4 revues trimestrielles multiprogrammes sont réalisées ;
- **Résultat annuel 2** : 30% du manuel du manager élaboré.

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel 1** : 2 revues trimestrielles multiprogrammes ont été réalisées ;
- **Résultat annuel 2** : 15% du Manuel du manager élaboré.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de revues trimestrielles	Nombre	-	3	4	2	-2	4	4
Taux d'élaboration du manuel du manager	%	-	N/A	30%	15%	-15%	60%	100% (cumulé 2019)

Source des données : Cellule BOP, Secrétariat Général, Inspection Générale des Services.

Mode de collecte : Rapports d'activités, rapport d'étape, Compte rendu de réunion

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Résultat annuel 1 : deux (2) revues trimestrielles ont été réalisées sur une prévision de quatre (4) du fait de la priorité accordée par le chef de la mission sur les travaux relatifs au PTM.

Résultat annuel 2 : 15 % du manuel de procédures ont été élaborés contre 30% prévus ; Les principales actions menées sont les suivantes :

- la formalisation des procédures d'exécution du budget afin de disposer de toutes les informations utiles à l'exécution du budget.
- la formalisation des procédures de gestion des ressources humaines et des systèmes d'information.
- la formalisation des procédures métiers.

En somme, cet objectif, dont l'échéance est prévue pour 2019 est en bonne voie d'atteinte.

OBJECTIF N°3 : Moderniser l'organisation et le fonctionnement du Ministère d'ici à fin 2019

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus :

- **Résultat annuel 1** : 35% de la salle des archives aménagés ;
- **Résultat annuel 2** : 30% de la charte de qualité de service élaborés ;
- **Résultat annuel 3** : 55% des TDR relatifs à la construction des immeubles provinciaux élaborés.

Résultats annuels atteints :

- **Résultat annuel 1** : 0% de la salle des archives aménagé ;
- **Résultat annuel 2** : 0% de la charte de qualité de service est élaboré ;
- **Résultat annuel 3** : 30% des TDR relatifs à la construction des immeubles provinciaux élaborés.

Indicateurs de performances

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'aménagement de la salle d'entreposage des archives	%	-	20	30	0	-30	60	100 (cumulé 2019)
Taux d'élaboration de la charte de qualité de service	%	-	20	20	0	-20	60	100 (cumulé 2019)
Taux d'élaboration des TDR relatifs à la construction des immeubles provinciaux	%	-	N/A	55	30	-25	100	100 (cumulé 2018)

Source des données : cellule BOP, Secrétariat Général, Inspection Générale des Services.

Mode de collecte : Rapports de revue trimestrielle, rapport d'étape.

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Résultats annuels 1 et 2 : l'administration se proposait d'aménager 35% de la salle des archives et d'élaborer 30 % de la charte de qualité de service. Aucun des résultats n'a pu être atteint en raison des moyens financiers insuffisants.

Résultat annuel 3 : le programme, dans l'optique de la construction des immeubles devant abriter les services provinciaux, se proposait d'élaborer au moins 55% des TDR y relatifs. Au regard des actions menées, 30% du taux d'avancement ont été atteints. à travers la mise en place du comité, l'élaboration d'un avant-projet sommaire et l'entame de l'élaboration des TDR.

Même si le résultat annuel n'a pas pu être atteint, l'administration, vu l'importance de ce projet, poursuit celui-ci en 2017. Elle poursuit également l'objectif qui se propose de moderniser l'organisation et le fonctionnement du ministère d'ici 2019.

OBJECTIF N°4 : Etre parvenu à définir et à mettre en œuvre un plan de communication interne - externe d'ici à fin 2017

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus :

- **Résultat annuel 1** : un (1) plan de communication pluriannuel interne et externe est actualisé ;
- **Résultat annuel 2** : deux (2) spots sont diffusés à la TV et à la radio.

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel 1** : un (1) plan de communication pluriannuel interne et externe a été actualisé ;
- **Résultat annuel 1** : aucun spot n'a été diffusé à la TV et à la radio.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'actualisation du plan de communication	%	100	100	100	100	0	0	100 (cumulé 2019)
Nombre de spots diffusés	Nombre	0	4	2	0	-2	2	8 (cumulé 2019)

Source des données : Secrétariat Général

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultats annuels 1 et 2 : le programme se proposait d'actualiser son plan de communication et de diffuser des spots publicitaires. Même si l'actualisation du plan de communication a été faite, il n'en demeure pas moins qu'aucun spot publicitaire n'a été réalisé.

Au regard des résultats obtenus moyennement, et vu l'importance de cet objectif, l'administration a décidé de le poursuivre et ce jusqu'en 2017.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Au torisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016	AE engagées en 2016	Ecart	CP ouverts en LF pour 2016	CP consommés en 2016	Ecart
	(a)	(b)	(a - b)	(c)	(d)	(c) - (d)
3.514.1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	34 612 000	46 635 946	-12 023 946	34 612 000	46 635 946	-12 023 946
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	9 612 000	10 687 500	-1 075 500	9 612 000	10 687 500	-1 075 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	25 000 000	35 948 446	-10 948 446	25 000 000	35 948 446	-10 948 446
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
13.514.2 : Coordination administrative	769 413 684	97 683 431	671 730 253	769 413 684	97 683 431	671 730 253
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	698 588 000	43 439 517	655 148 483	698 588 000	43 439 517	655 148 483
Titre 3. Dépenses de biens et services	70 825 684	54 243 914	16 581 770	70 825 684	54 243 914	16 581 770
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Total pour le programme	804 025 684	144 319 377	659 706 307	804 025 684	144 319 377	659 706 307
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	708 200 000	54 127 017	654 072 983	708 200 000	54 127 017	654 072 983
Titre 3. Dépenses de biens et services	95 825 684	90 192 360	5 633 324	95 825 684	90 192 360	5 633 324
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

La loi de finances 2016 a octroyé au programme un montant de **804 025 684 F CFA**, exécuté à hauteur de **144 319 377 F CFA**, soit un taux d'exécution de **17,9%** et un écart de **659 706 307 F CFA**. Les crédits sont ventilés par titre comme suit :

- Titre 2 « dépenses de personnel » : **54 127 017 F CFA** de crédits consommés sur une prévision de **708 200 000 F CFA**, soit un taux d'exécution de **7,6%**. L'écart constaté de **654 072 983 F CFA** est dû à l'enveloppe de la solde permanente gérée de manière centralisée au Ministère en charge du budget.
- Titre 3 « dépenses de biens et services » : **90 192 360 F CFA** de crédits exécutés sur **95 825 684 F CFA** inscrits, soit un taux d'exécution de **94,1%**. L'écart constaté de **5 633 324 F CFA** est imputable à la non-lévee de la réserve obligatoire (**4 791 284 F CFA**) et aux dossiers de dépenses qui n'ont pas abouti.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU SEIN DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6
13.514. A1 : Pilotage de la stratégie ministérielle			+ 13 040 400			
13.514. A2 : Coordination administrative			-13 040 400			
Total des mouvements			0			

Explication globale de l'utilisation de la fongibilité

L'opération de fongibilité effectuée de l'action " Coordination administrative " vers l'action " Pilotage de la stratégie ministérielle " a permis de prendre en charge les dépenses de biens et services du Cabinet du Ministre des PME.

Virements

Le programme " Pilotage et soutien de l'entrepreneuriat et du commerce " n'a ni effectué, ni reçu de virement de crédits.

Transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme 13.514 : Pilotage et soutien de l'entrepreneuriat et du commerce	Programme 23.780 : Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-655 409483	-655 409483
Programme 23.780 : Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme 13.514 : Pilotage et soutien de l'entrepreneuriat et du commerce	Titre 2	+1 336 500	+1 336 500
Total des Transferts			-654 072 983	-654 072 983
dont Titre 2			-654 072 983	-654 072 983

Explication de chaque transfert

Le programme « Pilotage et soutien aux politiques de l'entrepreneuriat et du commerce » a reçu un transfert de **1 336 500 FCFA** du programme « Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles » afin d'ajuster l'enveloppe de la MONP du cabinet du ministre.

Les crédits du titre 2 de l'action Coordination administrative ont fait l'objet d'un transfert pour abonder le programme « Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles » en vue de la couverture de la solde permanente gérée de manière centralisée au Ministère en charge du budget.

Annulations

Les crédits disponibles dans le programme « Pilotage et soutien aux politiques de l'entrepreneuriat et du commerce » ont été proposés en annulation.

Reports

Il n'y a pas eu des reports de crédits pour le programme « Pilotage et soutien aux politiques de l'entrepreneuriat et du commerce ».

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées sorties)	
Agents hors catégorie	30	30	33		12	12	45
Agents de catégorie A	154	93	93		25	25	118
Permanents	154	93	93		25	25	118
Non permanents							
Agents de catégorie B	227	63	63		18	18	81
Permanents	227	63	63		18	18	81
Non permanents							
Agents de catégorie C	41	20	20		9	9	29
Permanents	41	20	20		9	9	29
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	422	176	176		52	52	228
Main d'œuvre non permanente	33	22	22	6	0	-6	16
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	452	206	231	6	64	58	289

Explication des évolutions

L'augmentation des effectifs au 31 décembre 2016 est consécutive, d'une part, au transfert des effectifs des programmes pilotages et soutien des missions en charge de la promotion des investissements privés et de l'industrie et, d'autre part, à la scission intervenue en octobre 2016, du pan commerce d'avec les PME conduisant le Ministère en charge de l'entrepreneuriat national à constituer son cabinet.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Il est à signaler que le programme « Pilotage et soutien aux politiques de l'entrepreneuriat et du commerce » n'a pas d'opérateurs.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
Masse salariale des emplois de l'administration	708 200 000	708 200 000	54 127 017	54 127 017	654 072 983	654 072 983
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2 consommés	708 200 000	708 200 000	54 127 017	54 127 017	654 072 983	654 072 983

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2

Les crédits consommés ont servi au paiement :

- des salaires des agents de la main d'œuvre non permanente (MONP), dont **10 687 500 F CFA** pour le cabinet du Ministre et **25 511 517 F CFA** pour le Secrétariat général ;
- des vacances des enseignants intervenants à l'EPCA pour **17 928 000 F CFA**.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions et activités	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
13.514.1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	25 000 000	25 000 000	35 948 446	35 948 446	-10 948 446	-10 948 446
Pilotage de la mission	17 000 000	17 000 000	15 433 607	15 433 607	1 566 393	1 566 393
Contrôle et inspection	6 750 000	6 750 000	4 909 000	4 909 000	1 841 000	1 841 000
Fonctionnement des services	1 250 000	1 250 000	15 605 839	15 605 839	-14 355 839	-14 355 839
13.514.2 : Coordination administrative	70 825 684	70 825 684	54 243 914	54 243 914	16 581 770	16 581 770
Coordination administrative	14 000 000	14 000 000	5 085 934	5 085 934	8 914 066	8 914 066
Management de la Mission	8 079 400	8 079 400	5 459 600	5 459 600	2 619 800	2 619 800
Gestion des ressources humaines	4 703 093	4 703 093	3 549 009	3 549 009	1 154 084	1 154 084
Gestion financière et patrimoniale	10 405 000	10 405 000	6 114 221	6 114 221	4 290 779	4 290 779
Développement des systèmes d'information	8 800 000	8 800 000	1 608 473	1 608 473	7 191 527	7 191 527
Accompagnement des programmes sectoriels (CODEPA, appui aux PME...)	24 838 191	24 838 191	32 426 677	32 426 677	-7 588 486	-7 588 486
Total des crédits de titre 3 consommés	95 910 084	95 910 084	90 192 360	90 192 360	5 633 324	5 633 324

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées

Les crédits mis à la disposition du programme « Pilotage et soutien aux politiques de l'entrepreneuriat et du commerce » ont permis de réaliser partiellement les objectifs fixés dans le PAP pour un montant total de **53 492 116 F CFA**. Le reste, soit **36 700 244 F CFA** des crédits, a permis un fonctionnement minimal des services du programme.

Action 1-Pilotage de la stratégie ministérielle

Les **35 948 446 FCFA** exécutés dans de cette action, ont servi au :

- pilotage de la mission : **15 433 607 FCFA**
- contrôle et à l'inspection : **4 909 000 FCFA**
- fonctionnement des services : **15 605 839 FCFA**

Action 2-Coordination administrative

Cette action a consacré **54 243 914 FCFA** pour :

- la coordination administrative : **5 085 934 FCFA**
- le management de la Mission : **5 459 600 FCFA**
- la gestion des ressources humaines : **3 549 009 FCFA**
- la gestion financière et patrimoniale : **6 114 221 FCFA**
- le développement des systèmes d'information : **1 608 473 FCFA**
- l'accompagnement des programmes sectoriels (CODEPA, appui aux PME...) : **32 426 677 FCFA**